

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 22

Pouvoirs : 3

Votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le douze mars deux mille vingt-six, à 20 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

**Date de convocation :**

**PRESENTS :**

BERNAT Georges (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) CHAVANNE Pascale (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) CLERMONT Joël (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI) GARDANT Josette (CCVAI)

**ABSENTS :**

BRUSQ Frédéric (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI)

**ABSENTS EXCUSES :**

FAVREAU Gilles (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI)

**POUVOIRS :**

BOUTTET Ludovic (CCVAI) représenté par RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI)

**SECRETAIRE DE SEANCE :**

RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

**OBJET : Entreprise retenue Végétalisation cour crèche**

Date de transmission de l'acte: 17/03/2026

Date de reception de l'AR: 17/03/2026

042-244200614-DE\_2026\_1203\_23-DE

A G E D I

Monsieur le Président rappelle que la communauté de communes s'est engagée dans une démarche de transition écologique ambitieuse à travers son Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). L'une des actions phares de ce plan concerne l'adaptation du territoire au changement climatique, notamment par la lutte contre les îlots de chaleur urbains.

Le projet de végétalisation de la cour de la crèche « Les champiloups » s'inscrit directement dans cette stratégie. Il vise à offrir un environnement sain et rafraîchi aux jeunes enfants tout en favorisant la biodiversité locale.

À ce titre, le projet a été retenu au titre du "Fonds Vert" (Fonds d'accélération de la transition écologique dans les territoires) pour un accompagnement exceptionnel à hauteur de 80 % du montant prévisionnel des dépenses éligibles.

Après consultation, l'entreprise Pépinières et Jardins d'Aiguilly a été sélectionnée pour la réalisation des travaux.

Le Conseil, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et/ou représentés

**ARTICLE 1 : APPROUVE** le projet de végétalisation de la cour de la crèche tel que présenté.

**ARTICLE 2 : RETIENT** l'entreprise Pépinières et Jardins d'Aiguilly pour l'exécution des travaux pour un montant de 32 914,95€ HT, soit 39 497,94 € TTC.

**ARTICLE 3 : VALIDE** le plan de financement prévisionnel suivant : Subvention État (Fonds Vert - Axe Renaturation) : 80 % du montant HT soit 26 331,96€.

**ARTICLE 4 : AUTORISE** Monsieur Le Président à signer le marché avec l'entreprise Pépinières et Jardins d'Aiguilly, ainsi que les conventions de subvention afférentes et toute pièce nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

COPIE CERTIFIÉE CONFORME

A Saint-Germain Laval, le 12/03/2026

Le Président,  
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,  
RAYMOND Jean-Claude (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu  
de la réception en Sous-Préfecture le : \_\_\_\_\_  
et de la publication le : \_\_\_\_\_*

*Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 17/03/2026

Date de réception de l'AR: 17/03/2026

042-244200614-DE\_2026\_1203\_23-DE

A G E D I